

## 22 JUIN 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue en vidéoconférence et en présentiel au le mardi 22 juin 2021

Madame Isabelle Arcoite, agit comme secrétaire-trésorière.

### Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Richard Lestage, au poste no 1
- Monsieur Alain Lestage, au poste no 2
- Madame Marie-Ève Boutin au poste no 3
- Monsieur Marc Lamarre, au poste no 5
- Monsieur François Ledoux, au poste no 6

Était absent le membre du conseil suivant :

- Monsieur Alexandre Brault au poste no 4

### 2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2021-06-170– Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur François Ledoux, appuyé par monsieur Alain Lestage et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

∞ ADOPTÉE ∞

∞ ∞ ∞ ∞

---

### ORDRE DU JOUR

#### 3 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1 Avis de motion précédant l'adoption du règlement numéro 369-2021-1 modifiant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme
- 3.2 Projet de règlement numéro 369-2021-1 modifiant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme
- 3.3 Avis de motion précédant l'adoption du règlement numéro 5001-2021 modifiant le règlement numéro 5000-2019 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
- 3.4 Projet de règlement numéro 5001-2021 modifiant le règlement numéro 5000-2019 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- 3.5 Embauche de l'étudiant d'été d'Emploi Canada préposé à l'entretien des parcs

#### 4 PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 5 CLÔTURE DE LA SÉANCE

∞ ∞ ∞ ∞

## 22 JUIN 2021

### 3. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

3.1. Avis de motion projet de règlement numéro 369-2021-1

#### **Résolution 2021-06-171 – Autorisant l'adoption de l'avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 369-2021-1**

Monsieur Richard Lestage donne avis de motion qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 369-2021-1 modifiant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme municipal.

∞ ADOPTÉE ∞

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

3.2. Adoption du projet de règlement numéro 369-2021-1

#### **Résolution 2021-06-172 – Autorisant l'adoption du projet de règlement numéro 369-2021-1**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur a adopté un plan d'urbanisme pour l'ensemble de son territoire via le règlement numéro 369-2018 entré en vigueur le 29 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 369-2018 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'intégrer au plan d'urbanisme des dispositions relatives à certaines situations susceptibles de faire l'objet d'un projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté à la séance spéciale du 22 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'en raison du contexte de pandémie et du décret ministériel applicable, le Conseil tiendra une procédure de commentaires écrits afin de recueillir les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernées n'ont pas à faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, d'adopter le projet de règlement numéro 369-2021-1 intitulé « Règlement amendant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme (Dispositions relatives à des projets particuliers) » tel que présenté en pièce justificative de la séance.

∞ ADOPTÉE ∞

3.3. Avis de motion de projet de règlement 5001-2021

#### **Résolution 2021-06-173 – Autorisant l'adoption de l'avis de motion précédent l'adoption du règlement numéro 5001-2021**

## 22 JUIN 2021

Madame Marie-Ève Boutin donne avis de motion qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 5001-2021 modifiant le règlement numéro 5000-2019 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

L'objet de ce règlement est de modifier au règlement numéro 5000-2019 certaines dispositions ayant trait à son administration, aux zones et catégories de projets particuliers admissibles ainsi qu'aux objectifs et critères utilisés pour l'évaluation des projets.

∞ ADOPTÉE ∞

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

3.4. Adoption du projet de règlement numéro 5001-2021

### **Résolution 2021-06-174 – Autorisant l'adoption du projet de règlement numéro 5001-2021**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur a adopté le règlement numéro 5000-2019 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et qui est entré en vigueur le 29 octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'amender ce règlement afin d'assurer la concordance avec des modifications apportées au plan d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les modifications devant être apportées au règlement sur les PPCMOI concernent son administration, les zones et catégories de projets admissibles ainsi que les objectifs et critères d'évaluation des projets;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté à la séance spéciale du 22 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'en raison du contexte de pandémie et du décret ministériel applicable, le Conseil tiendra une procédure de commentaires écrits afin de recueillir les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernées n'ont pas à faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter le projet de règlement numéro 5001-2021 intitulé « Règlement amendant le règlement numéro 5000-2019 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (dispositions administratives, projets admissibles et critères d'évaluation) » tel que présenté en pièce justificative de la séance.

∞ ADOPTÉE ∞

3.5. Embauche de l'étudiant d'été d'Emploi Canada pour le poste de préposé à l'entretien des parcs

**22 JUIN 2021**

**Résolution 2021-06-175 – Autorisant l'embauche de Charly Lestage au poste de préposé à l'entretien des parcs**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une subvention avec Emploi d'été Canada pour l'embauche d'un préposé à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE le candidat a occupé ce poste l'été dernier, ce qui lui donne une connaissance du secteur et des tâches associées au poste;

CONSIDÉRANT QUE le candidat répond aux exigences de la subvention d'Emploi d'été Canada;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, d'autoriser l'embauche de Charly Lestage au poste saisonnier de préposé à l'entretien des parcs au salaire de 16.42\$ de l'heure.

∞ ADOPTÉE ∞

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Résolution 2021-06-176 – Adoptant la levée de la séance extraordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Alain Lestage, appuyé par madame Marie-Ève Boutin et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents d'autoriser que la séance soit levée à 19h08.

∞ ADOPTÉE ∞

---

Lise Sauriol, mairesse

---

Isabelle Arcoite, secrétaire-trésorière